



VERNAISON - RHÔNE  
Commune du Grand Lyon

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UN BAPTEME CIVIL

Le dossier est à retirer en Mairie  
et à déposer 1 mois avant la date souhaitée.

## **Vous devez vous munir des documents suivants :**

- ↘ La photocopie du passeport ou de la carte d'identité de la marraine et du parrain ;
- ↘ Liste des adresses et professions des parents, marraine et parrain ;
- ↘ Livret de famille des parents et leur carte d'identité ;
- ↘ Justificatif de domicile sur la commune de Vernaison de moins de 3 mois ;
- ↘ Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.